

*Questions orales*

Je ne sais pas où le député a pris ses chiffres. Selon moi, le niveau maximum de traitement des deux personnes qu'il a mentionnées n'a pas changé dans les recommandations du rapport Burns.

## L'APPROBATION DES AUGMENTATIONS SALARIALES

**M. George Baker (Gander—Twillingate):** Monsieur le Président, le gouvernement oublie que tandis que les actionnaires du secteur privé demandent d'abord et avant tout des bénéfices, ceux du secteur public, c'est-à-dire tous les Canadiens, exigent d'abord et avant tout des services. Voilà la différence.

Je le demande au gouvernement, comment les sociétés d'État pourront-elles un jour redevenir indépendantes du Cabinet, comment peut-on préserver le fameux principe d'indépendance? Comment le président du CN peut-il se considérer indépendant du ministre des Transports quand il peut espérer toucher jusqu'à 81 250 \$ en prime au gré du Cabinet?

Le président du CN n'affichera pas son indépendance à l'égard du ministre des Transports. Il sera très attentionné, prêt à lui rendre de menus services s'il le faut pour obtenir une gratification en espèces.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et président du Conseil du Trésor):** Monsieur le Président, il est plutôt étonnant que le député saisisse l'occasion de trouver maintenant à redire au système, car il est en place depuis bon nombre d'années. Ce qui était bon pour le gouvernement libéral ne semble pas l'être pour le gouvernement actuel.

Le fait est qu'il appartient au conseil d'administration de l'entreprise de recommander des hausses de traitement pour son personnel dirigeant, après quoi le Cabinet décide par décret de donner suite aux recommandations.

Les députés d'en face ont tôt fait de s'emparer des histoires dites d'horreur contenues dans le rapport du vérificateur général. J'invite le député à lire le chapitre 17 du rapport qui parle des retards et des difficultés entourant la compression et l'inversion salariales, et de la nécessité de veiller à ce que les cadres de direction reçoivent une rémunération appropriée par rapport à leurs subordonnés. Peut-être aurait-il alors un point de vue plus compréhensif.

\* \* \*

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

## L'ACCORD COMMERCIAL ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LES ÉTUDES SUR L'AUGMENTATION POSSIBLE DES EMPLOIS

**M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap):** Monsieur le Président, ma question s'adresse également au vice-premier

ministre. Il reconnaîtra que toutes les études qui ont été mentionnées jusqu'ici aujourd'hui ont été effectuées sur la notion d'accord de libre-échange. Mais nous avons maintenant un accord commercial Mulroney-Reagan qui est bien autre chose.

Selon le vice-premier ministre, le gouvernement a des études qui montrent clairement qu'il va y avoir une augmentation notable de l'emploi. Est-ce que ces études ont été effectuées en fonction de l'accord commercial actuel dont nous sommes saisis aujourd'hui? Dans l'affirmative, est-ce qu'il veut les déposer? Dans la négative, veut-il expliquer pourquoi le gouvernement prend cette décision sans avoir d'études internes au sujet de l'impact qu'il va y avoir sur l'emploi au Canada?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et président du Conseil du Trésor):** A partir de la Commission royale Macdonald, qui a dépensé plus de 20 millions de dollars de l'État, qui est allée parcourir le pays et parler à de simples Canadiens...

**M. Broadbent:** Elle n'avait rien à voir avec l'accord en question.

**M. Mazankowski:** ... à des hommes d'affaires, à des syndicats, à une large coupe de la population canadienne. Elle a présenté des recommandations très fermes. Souvent des Canadiens accusent les gouvernements de ne pas bien s'occuper des commissions royales. Il y avait une nette recommandation.

Chaque étude qui a été effectuée par des organismes indépendants du gouvernement a montré que l'accord de libre-échange va créer des emplois, créer beaucoup d'emplois...

**M. Blackburn (Brant):** Aux États-Unis.

**M. Mazankowski:** ... et améliorer l'équité régionale chez nous. C'est là une chose à laquelle chacun devrait applaudir je pense.

● (1440)

Le Nouveau parti démocratique devrait savoir ce qu'il veut. Je demande aux néo-démocrates quelle est leur option. C'est ce que je leur demande à eux. Lorsque nous avons lancé notre programme de relance économique, le NPD a déclaré que nos réductions de dépenses allaient supprimer 100 000 emplois. Les néo-démocrates ont constamment déclaré que chacune des décisions économiques que nous avons prises allait supprimer des emplois. Ils ont tort aujourd'hui, comme ils ont eu tort à ce moment-là.

## ON DEMANDE LE REPORT DE LA DATE LIMITE

**M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap):** Monsieur le Président, la différence c'est que nous voulons une décision basée sur des faits, des faits connus et une entente connue, or nous n'avons toujours pas de texte devant nous.